



ASSOCIATION D'ACCUEIL FAMILIAL
DE JOUR DE LA SARINE

Rapport annuel 2017

L'Association a fêté ses 30 ans d'existence



Notre Association est aujourd'hui un acteur historique de l'accueil familial de jour du canton. Historique, car l'année 2017 coïncide avec les 30 ans de la création de l'Association. C'est en effet le 16 juin 1987 que « Le service mamans de jour Fribourg » se dotait d'une structure juridique.

Le chemin parcouru depuis la création de l'Association est considérable. Force est de constater toutefois que l'actualité d'il y a 30 ans est toujours brûlante comme en témoignent ces quelques phrases tirées du message introductif du premier rapport d'activité de l'Association :

« Les demandes de placements ne cessent d'augmenter. Nous connaissons tous des parents qui, pour des raisons diverses, cherchent une solution pour la garde de leur enfant.

L'infrastructure existante pour le placement des enfants est insuffisante, le choix relativement restreint et les places dans les crèches font le plus souvent défaut.

De nombreux parents font partie des couches défavorisées et ne peuvent vivre sur un seul salaire. La mère est donc contrainte de travailler et son horaire est souvent irrégulier. Beaucoup de mères seules ont à affronter des problèmes financiers ardues et ont, de plus, le souci d'avoir à placer leur enfant dans des conditions satisfaisantes. »

Aujourd'hui encore, malgré les importantes avancées en matière d'accueil extra-familial, de nombreuses familles restent confrontées à des difficultés pour confier leur enfant à des structures professionnelles, sécurisantes et abordables.

A fin 1988, soit au terme du premier exercice complet, 44 mamans de jour avaient accueilli 78 enfants en provenance essentiellement de la Ville et des communes environnantes. Cela représentait environ 37 000 heures de garde.

En 2017, 30 ans plus tard, nos 149 accueillantes ont encadré 1 100 enfants, pour un total de près de 429 000 heures de garde. Nos prestations correspondent à une mise à disposition de plus de 196 places d'accueil, soit l'équivalent de six crèches de taille moyenne.

Ces 30 années ont vu l'Association devenir une structure incontournable. Autrefois considéré comme un second choix, faute de place en crèches, l'accueil de jour occupe aujourd'hui une place déterminante parmi les différentes possibilités d'accueil extrafamilial, grâce à la formation de son personnel d'encadrement ainsi qu'à la qualité de ses services.

En cette année de jubilé, il convient de relever l'initiative et la clairvoyance des pionnières et pionniers qui ont créé l'Association, des premières présidentes et des coordinatrices qui se sont succédées et qui ont œuvré à son développement tout au long de ces trente années d'activité. Qu'ils en soient remerciés.

Toutes les améliorations apportées au fil du temps ont abouti à une meilleure qualité d'accueil pour les plus petits et à un plus large soutien des parents dans leur acrobatique défi de conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Jérôme Magnin, président

L'Association, son activité en chiffres

En 2017, ce sont au total **1 100 enfants** qui ont été accueillis par les accueillantes de la Sarine pour un volume de garde de **428 279 heures**.

La demande en places ne faiblit pas et le service est toujours autant prisé par les parents. Toutefois, par rapport à l'année précédente, il est à constater une **stagnation** tant au niveau des heures d'accueil que du nombre d'enfants pris en charge.

Ce ralentissement trouve une explication dans la **baisse du personnel d'encadrement**, à laquelle fait face l'Association depuis plusieurs années. Ce sont principalement les demandes de placement concernant les nourrissons auxquelles il est difficile de répondre.

L'Association prend en charge les enfants de leur naissance jusqu'à la fin de l'école primaire. **La moitié des enfants accueillis sont des écoliers**. Ce service d'accueil parascolaire est un complément indispensable aux structures collectives mises à disposition par les communes. Il permet une solution réactive et souple, avec des horaires élargis, notamment durant les vacances scolaires.

L'Association dispose de milieux d'accueil sur l'ensemble du district. En 2017, ce ne sont pas moins de **149 accueillantes** qui ont ouvert leur foyer aux enfants de la Sarine.

Les prestations offertes correspondent à une mise à disposition de quelques **196 places d'accueil**, soit l'équivalent de six crèches de taille moyenne.

Organisation

Comité :

Jérôme Magnin, président
Mireille Brasey, représentante des parents
Cécile Gachoud, représentante du domaine social
Karine Haemmerli, représentante des accueillantes
Mary-Claude Paolucci, conseillère communale Marly
Murielle Roos Bovey, conseillère communale Neyruz
Sophie Tritten, représentante des parents (démissionnaire en juin 2017)
Martine Vorlet, administratrice (voix consultative)

Révision :

Frédéric Bielmann, ancien conseiller communal à Treyvaux
Patrick Wider, caissier du service des finances de Belfaux

Administration :

Martine Vorlet (70%), administratrice
Céline Guisolan (30%), collaboratrice administrative

Coordination :

Carmela Grignoli (60%), Sarine Nord, VSG et Marly – 40 accueillantes
Stéphanie Haldimann (40%), Sarine Ouest – 17 accueillantes
Sandra Rigolet (50%), Gibloux et Plateau du Mouret – 35 accueillantes
Marianne Sallin (95%), Fribourg, Granges-Paccot et Givisiez – 57 accueillantes
Danielle Tschannen (retraite après 26 ans de collaboration) et
Anne-Florence Vermot ont quitté l'Association en été 2017

Une restructuration en profondeur pour valoriser et professionnaliser

2017 restera l'année charnière durant laquelle l'Association a mis en place une restructuration en profondeur de son fonctionnement. La refonte complète des conditions contractuelles a touché à sa fin.

Un nouveau règlement a été élaboré afin de résoudre de nombreux points liés aux placements, de fixer un cadre autant aux parents qu'au personnel d'encadrement. Un contrat cadre contraignant a été soumis aux accueillantes. Elles doivent impérativement respecter des règles strictes afin de garantir la sécurité et la qualité d'accueil des enfants.

En tant qu'employeur, l'Association s'était fixée comme objectif d'offrir à son personnel un minimum de stabilité et des conditions de travail décentes. Avec les nouvelles conditions, les accueillantes sont mieux récompensées pour leur souplesse, la qualité de leur accueil et les efforts qu'elles fournissent dans des cours de formation toujours plus exigeants.

Ces changements s'accompagnent également de procédures plus pointues au sein de l'équipe administrative, en matière d'engagement et de surveillance des milieux d'accueil, de gestion des dossiers, de performance informatique et de communication.

Toutes ces restructurations, au terme de notre 30^e anniversaire, sont nécessaires pour pouvoir continuer à répondre aux attentes des parents et de nos communes partenaires, ainsi qu'à l'évolution de la société.

Au fil du temps ... de l'enfance à l'âge mûr

A l'occasion de son 30^e anniversaire et du 100^e anniversaire de Pro Senectute, l'Association a ouvert ses locaux au public en exposant les œuvres d'Emmanuelle Chaudet-Julien.

Par cette démarche, les deux institutions ont voulu offrir à l'artiste, l'occasion de rapprocher les deux cadres où ils opèrent. Toute la dynamique des échanges intergénérationnels assumait son sens à travers cette exposition qui a su transporter l'œil du public, de l'enfance à l'âge mûr.

Remerciements

La qualité de nos prestations et l'attention que nous portons à chaque famille qui fait appel à nos services sont le fruit d'une collaboration entre tous les acteurs de l'accueil extrafamilial de jour.

Il convient de souligner l'excellence du personnel de l'Association qui œuvre quotidiennement au bien-être des enfants confiés. Les accueillantes sont le premier maillon de la chaîne, sans qui l'Association ne pourrait remplir sa mission. Qu'elles soient ici remerciées pour leur dévouement, leur engagement et leur professionnalisme.

L'Association est également particulièrement reconnaissante envers les communes du district qui contribuent de manière substantielle à l'accueil familial de jour pour soulager la charge des parents. Une collaboration s'est installée au fil des années, fondée sur la transparence. C'est donc avec gratitude que nous les remercions pour leur soutien aux familles et la confiance qu'elles nous accordent.

Finalement, nous adressons nos vifs remerciements à l'Etat de Fribourg et aux employeurs qui subventionnent les parents, sans oublier la Loterie Romande pour son soutien indéfectible depuis de nombreuses années.

Grâce à la contribution de tous ces acteurs publics et privés, les familles bénéficient d'une aide financière ciblée en fonction de leur revenu, facilitant la conciliation de leur vie professionnelle et familiale.

Bilan comparé

| Bilan / Actif | au 31.12.2017 | au 31.12.2016 | Bilan / Passif | au 31.12.2017 | au 31.12.2016 |
|--|-------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|
| Actifs circulants | | | Fonds étrangers | | |
| Liquidités | CHF | CHF | Dettes à court terme | CHF | CHF |
| Caisse | 1 769.45 | 1 166.30 | Salaires à payer | 224 442.05 | 248 893.50 |
| Poste | 0.00 | 5 274.80 | Assurances sociales | 58 976.75 | 34 484.05 |
| Banques | 64 019.55 | 2 519.40 | Impôts à la source | 16 469.85 | 10 734.85 |
| Garantie loyer | 27 810.00 | 27 810.00 | Garantie de placements | 1 158.25 | 1 509.25 |
| Débiteurs | CHF | CHF | Passifs transitoires | 12 809.50 | 15 446.70 |
| Débiteurs parents | 258 595.00 | 258 515.40 | Total fonds étrangers | 313 856.40 | 311 068.35 |
| Débiteurs communes | 228 697.90 | 246 785.40 | Fonds propres | | |
| Débiteur Etat-Employeur | 101 753.40 | 104 554.40 | Fonds affectés | CHF | CHF |
| Débiteurs douteux | 2 047.55 | 5 152.75 | Réserves diverses | 105 500.00 | 90 500.00 |
| Impôt anticipé | 20.80 | 20.80 | Capital | CHF | CHF |
| Actifs transitoires | CHF | CHF | Capital | 264 910.55 | 246 693.00 |
| Actifs transitoires | 7 092.80 | 14 676.65 | Résultat de l'exercice | 9 741.50 | 18 217.55 |
| Total actifs circulants | 691 806.45 | 666 475.90 | Total fonds propres | 380 152.05 | 355 410.55 |
| Actifs immobilisés | | | Total du Passif | 694 008.45 | 666 478.90 |
| Immobilisations corporelles | CHF | CHF | | | |
| Machines, mobilier, informatique | 2 202.00 | 3.00 | | | |
| Total immobilisations corporelles | 2 202.00 | 3.00 | | | |
| Total de l'Actif | 694 008.45 | 666 478.90 | | | |

Comptes d'exploitation comparés

| Comptes d'exploitation | 2017 | | 2016 |
|--|------------------|---------------|------------------|
| | CHF | en % | CHF |
| Charges de personnel | 3 889 970 | 88.89 % | 3 543 482 |
| Comité (indemnités) | 2 200 | 0.05 % | 2 800 |
| Traitement du personnel d'encadrement (salaires accueillantes, indemnités d'accueil, sal.maladie, indemn. ass.maladie et accident) | 3 103 366 | 70.92 % | 2 831 956 |
| Traitement du personnel administratif (salaires administration, coordination, formation, sal.maladie, indemn. ass.maladie et accident) | 372 363 | 8.51 % | 322 356 |
| Charges sociales (avs, lpp, apg, laa) | 398 014 | 9.10 % | 368 772 |
| Autres charges du personnel (frais de formation et charges diverses) | 14 028 | 0.32 % | 17 599 |
| Charges d'exploitation | 437 297 | 9.99 % | 416 708 |
| Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement (papiers, enveloppes, petit matériel de bureau) | 7 951 | 0.18 % | 4 418 |
| Mobilier équipement et petit matériel (achat mobilier, matériel pour enfant) | 200 | 0.00 % | 4 736 |
| Charges d'énergie et de recyclage (électricité) | 1 046 | 0.02 % | 150 |
| Autres marchandises (repas remboursés aux accueillantes) | 299 223 | 6.84 % | 292 655 |
| Prestations de tiers pour entretien d'objets mobiliers (entretien machines et matériel) | 3 812 | 0.09 % | 1 602 |
| Loyer et redevances d'utilisation (loyer, hébergement et maintenance informatique) | 80 036 | 1.83 % | 70 209 |
| Dédommagements (frais de déplacement du personnel administratif) | 6 046 | 0.14 % | 5 346 |
| Honoraires et prestations de tiers (frais de port, téléphone et internet, frais juridiques, assurance chose et rc) | 21 058 | 0.48 % | 22 607 |
| Autres charges d'exploitation (frais de communication, perte sur débiteur, poursuites, divers) | 17 925 | 0.41 % | 14 984 |
| Autres charges d'exploitation | 48 848 | 1.12 % | 55 069 |
| Charges financières (intérêts et frais bancaires) | 4 869 | 0.11 % | 4 027 |
| Amortissements (machines, mobilier, informatique) | 2 905 | 0.07 % | 11 420 |
| Contributions à d'autres associations (cotisations fédérations, participation placements hors district) | 26 074 | 0.60 % | 24 622 |
| Création de réserves et provision (réserve pour informatique) | 15 000 | 0.34 % | 15 000 |
| Total des charges | 4 376 115 | 100 % | 4 015 258 |

| Comptes d'exploitation | 2017 | | 2016 |
|---|------------------|----------------|------------------|
| | CHF | en % | CHF |
| Produits | | | |
| Produits principaux | 2 670 603 | 60.89 % | 2 375 413 |
| Contributions des parents (contributions aux frais de garde, repas et nuitées) | 2 571 310 | 58.63 % | 2 295 454 |
| Remboursements de tiers (Indemnités journalières maladie et accident perçues) | 60 857 | 1.39 % | 30 969 |
| Produits de l'Association (cotisations, frais de dossiers, enc.frais rappel et divers) | 38 436 | 0.88 % | 48 990 |
| Revenus des biens (intérêts créanciers) | 0 | 0.00 % | 1 |
| Subventions, contributions, dons | 1 715 253 | 39.11 % | 1 658 062 |
| Canton (subvention part de l'Etat, rémunération du mandat de surveillance, contribution aux frais de formation) | 345 921 | 7.89 % | 345 324 |
| Communes (subvention communale préscolaire, enfantine, primaire, placements hors district) | 988 086 | 22.53 % | 976 759 |
| Employeurs (subvention part employeurs) | 163 077 | 3.72 % | 117 730 |
| Loterie Romande | 218 170 | 4.97 % | 218 250 |
| Total des produits | 4 385 856 | 100 % | 4 033 475 |
| Résultat de l'exercice | 9 741 | | 18 217 |





ASSOCIATION D'ACCUEIL FAMILIAL
DE JOUR DE LA SARINE

Passage du Cardinal 12
1700 Fribourg

sarine@accueildejour.ch
www.accueildejour.ch/sarine/sarine.html